



**PRÉFET  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Digne-les-Bains, le 21 décembre 2023

**Élection municipale partielle complémentaire à Thorame-Basse  
les dimanches 4 et 11 février 2024**

À la suite de la démission de quatre conseillers municipaux depuis 2020, il est nécessaire de pourvoir à la complétude du conseil municipal conformément à l'article L 258 du Code électoral.

Aussi, les électeurs de la commune de Thorame-Basse **sont convoqués le dimanche 4 février 2024 de 8h à 18h pour un premier tour de scrutin**, en vue de procéder à l'élection de quatre conseillers municipaux. **Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le dimanche 11 février 2024.**

**Les déclarations de candidature sont obligatoires uniquement pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.** Les candidats non élus au 1<sup>er</sup> tour sont automatiquement candidats au second tour. Les candidats qui ne se seraient pas présentés au 1<sup>er</sup> tour ne peuvent déposer une déclaration de candidature pour le second tour que dans le cas où le nombre de candidats présents au 1<sup>er</sup> tour aurait été inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir.

Les déclarations de candidature seront rédigées sur l'imprimé Cerfa n°14996\*03 disponible en ligne via le lien internet suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R34319>

Chaque candidat dépose ou fait déposer par un mandataire sa candidature à la sous-préfecture de Castellane, selon le calendrier suivant :

Pour le 1<sup>er</sup> tour :

- **le mercredi 17 janvier 2024** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
- **le jeudi 18 janvier 2024** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Pour le 2<sup>e</sup> tour :

- **le mardi 6 février 2024** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Si le candidat est ressortissant d'un État membre de l'Union européenne autre que la France, il doit également joindre une déclaration certifiant qu'il n'est pas déchu du droit d'éligibilité dans l'État dont il a la nationalité.

**Service de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10  
Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Préfecture  
8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex